Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1924)

Heft: 48

Rubrik: La XVI Foire de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mande, etc... Les cantons de Fribourg et du Tessin ont organisé des expositions collectives cantonales. L'horlogerie, cette branche maîtresse de notre production nationale sera représentée par une exposition collective du canton de Neuchâtel et par quelques exposants individuels. Il y a là progrès sur les années précédentes.

Dans le cadre de ces expositions collectives rentrent les stands de renseignements créés par la Direction de la Foire pour y introduire les articles de production qui ne se prêtent pas à la participation, mais qui doivent rentrer dans le tableau général de la production suisse et combler ainsi une lacune souvent déplorée par des acheteurs aux précédentes manifestations. Nous voulons parler du stand de renseignements de l'Association Suisse des Fabricants de Tricotages et de la Coopérative des Consommateurs de Soie artificielle dans la branche du tricotage.

Les pronostics de la fréquentation de la Foire de 1924 sont très favorables. Une circonstance contribuera sans aucun doute à grossir l'affluence des visiteurs, c'est l'importante réduction de tarifs accordée par la Direction des C.F.F. (billets simple course valables pour le retour dans la même classe). Indépendamment de cette faveur spéciale, les avantages incontestables que la Foire offre aux acheteurs: choix très varié, comparaison des prix et des qualités, orientation sur les tendances et les nouveautés, y attireront beaucoup d'intéressés. Les commerçants au détail spécialement, appréciant à sa juste valeur le rôle utile de la Foire sur ce point, se font de plus en plus une habitude d'y faire leurs approvisionnements.

Par une propagande menée très rationnellement et soutenue efficacement par l'active collaboration des légations, consulats et chambres de commerce suisses à l'étranger, la Direction de la Foire a éveillé l'attention des acheteurs d'outre-mer aussi bien que des pays d'Europe sur la prochaine Foire suisse, en les invitant à la visiter pour se documenter sur la capacité de production de l'industrie suisse et y faire des achats. On peut compter sur la venue à Bâle d'un contingent important de visiteurs étrangers, si l'on considère la légère amélioration qui s'est produite dans la situation économique générale, et dont les caractéristiques sont : détente dans la question de la Ruhr, assainissement monétaire en Allemagne, affermissement de la situation économique en Autriche, en Italie, etc., victoire du libre-échange en Angleterre, égalisation progressive des prix sur les différents marchés. Des voyages collectifs en préparation en Espagne et en Suède y contribueront aussi dans une bonne proportion.

La Direction de la Foire n'a rien négligé pour faire tourner au profit des exposants et des acheteurs ces éléments favorables, spécialement en prévoyant une organisation qui facilite de toutes manières le trafic de la Foire. Le service spécialement érigé du Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises à Zurich garantit aux acheteurs la possibilité d'une documentation complète sur les divers domaines de la production suisse. Un bureau de renseignements commerciaux et financiers, un bureau des logements, un bureau du service étranger à l'usage des visiteurs étrangers, ainsi que d'autres services organisés pour toute la durée de la Foire, sont à la disposition des visiteurs pour tous renseignements désirables.

La date du 17 mai 1924, jour d'ouverture de la VIII° Foire Suisse d'Echantillons, fera époque dans l'histoire économique de la Suisse. Les nouvelles halles de Foire présenteront aux milliers de visiteurs de la Suisse et de l'étranger une image concrète imposante de la volonté de vivre de notre pays, volonté qui doit tendre de plus en plus, à l'exemple de l'action de la Foire Suisse d'Echantillons, à multiplier les débouchés de notre industrie en vue de procurer de l'occupation à toutes les forces productrices du pays.

Nous rappelons, d'autre part, qu'une Journée spécialement destinés aux Suisses à l'étranger aura lieu le 19 mai à Bâle, à l'occasion de la Foire.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, qui délivre gratuitement des cartes d'acheteur.

LA XVI FOIRE DE PARIS

Le développement de la Foire de Paris, qui vient de s'ouvrir et durera jusqu'au 25 mai, se poursuit d'année en année. Le nombre d'exposants ayant donné leur adhésion s'élève, à ce jour, à 5.300 environ, alors qu'il fut, l'an dernier, de 4.500. De plus, quoique privée, cette année encore, du vaste terrain dont elle a fait l'acquisition à la porte de Versailles, la Foire de Paris aura, en 1924, une superficie supérieure à celle de l'année dernière. On sait, en

effet, qu'elle ira de l'Ecole Militaire à la Tour Eiffel, qu'elle débordera même par endroits pour aboutir aux quais de la Seine. Elle sera groupée entièrement dans ce parc du Champ de Mars qui ne mesure pas moins de 17 hectares, et ainsi se trouvera évité le grave inconvénient d'une séparation de la Foire en deux sections éloignées l'une de l'autre. Les deux innovations de l'année dernière : le salon de la Musique et le salon des Vins de France en feront partie.

Enfin, pour la première fois, les commerçants et industriels belges prendront place à côté des français. Ils formeront, dans chaque groupe, une catégorie particulière. Cette participation étrangère est un acheminement vers la Foire de Paris internationale.

Par suite des faits nouveaux qui la caractérisent, la XVI° Foire de Paris prendra l'importance d'une exposition universelle et son succès est d'ores et déjà assuré.

L'INDUSTRIE DE LA BRODERIE ET L'EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

Le Journal de Saint-Gall écrit ce qui suit à propos de la participation de l'industrie suisse de la Broderie à l'Exposition de 1925 :

L'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels, qui aura lieu à Paris en 1925, paraît devoir être, pour notre industrie saint-galloise, l'occasion souhaitée de montrer une fois de plus au monde ses magnifiques ressources en sens artistique et en esprit inventif. L'industrie de la broderie a traversé des années difficiles, mais, depuis un an, une amélioration générale se manifeste, et nos fabricants regardent vers l'avenir avec une nouvelle confiance. Un courant d'optimisme a succédé au pessimisme général. La mode avait abandonné les broderies, aussi bien pour les vêtements que pour la lingerie. Aujourd'hui, la situation apparaît plus favorable. Cela ne s'est pas fait tout seul; la mode se laisse influencer, elle aime à être influencée quand on lui montre le chemin. C'est pourquoi il faut, en premier lieu, dans notre industrie, produire du nouveau. Ensuite, il faut introduire par un travail énergique ces nouvelles créations dans les milieux compétents et les faire connaître par une propagande judicieuse. Maintenant que la broderie est revenue en faveur, elle a une occasion exceptionnelle de montrer au monde qu'elle n'a rien perdu de sa vitalité, ni de sa capacité d'adaptation à tous les courants de la mode. Elle doit montrer ce qu'elle peut faire encore dans le domaine de la nouveauté, du pratique, de la beauté. Cette occasion qui s'offre pour Saint-Gall est l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels, qui aura lieu à Paris en 1925.

Cette Exposition, pour laquelle la France a consenti des dépenses considérables, prouvera que Paris reste le centre du monde pour les arts décoratifs dans tous les domaines. Le principe qui est à la base de l'Exposition est le suivant : « Créer des œuvres d'une inspiration vraiment nouvelle ». Parmi ses 5 groupes, celui de la parure est celui qui nous intéresse le plus. Il ne sera pas fait de place à l'ancien, quelle que soit sa beauté ou son authenticité. Le mot d'ordre des exposants sera non pas « Art nouveau », mais du « nouveau dans l'Art ». Pour cela, pas n'est besoin d'objets précieux, coûteux et invendables. L'objet le plus simple, en ce qui nous concerne les broderies les plus simples, les tissus les plus simples, peuvent être exposés pourvu qu'ils présentent un caractère nettement moderne. Dès lors, les frais ne seront pas nécessairement considérables. Les plus petites choses peuvent être grandes, c'est-à-dire nouvelles. Si, à cette occasion, notre industrie fait un effort vigoureux pour créer de nouveaux genres et cela par des moyens nouveaux, l'Exposition de 1925 portera certainement de bons fruits pour toute notre industrie en général, comme pour chaque maison qui y prendra part.

Jamais Paris n'a été saturé comme aujourd'hui d'étrangers de toutes les parties du monde, qui le visitent en touristes ou en hommes d'affaires. Il le sera plus encore l'année prochaine pendant l'Exposition. La Suisse a obtenu, pour sa participation, une place digne d'elle. Trois délégués du Conseil fédéral se sont rendus à Paris à cet effet, et M. le Ministre Dunant a agi de toute son influence pour que la Suisse soit placée parmi les premiers et les plus grands pays. Il faut donc que Saint-Gall et son industrie soient dignement représentés. L'Exposition attirera des centaines de milliers de visiteurs. Ils constateront que les produits saint-gallois sont à la hauteur de la mode actuelle; les dames apprendront à les apprécier, et les commerçants qui visiteront l'Exposition retrouveront le chemin de Saint-Gall qu'ils avaient oublié depuis trop longtemps.